

LA FEMINISATION LINGUISTIQUE DES DESIGNATIONS DE TITRE, GRADE, METIER ET PROFESSION DANS LA PRESSE BURKINABE

Salimata TRAORÉ

Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
salitraore.st29@gmail.com

Bernadin KOUMA

Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso

Sy Joseph TRAORÉ

Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso

Résumé :

La féminisation linguistique du français est un fait de langue qui s'invite de plus en plus dans les pratiques langagières quotidiennes. Cependant, les utilisateurs de la langue française sont parfois confrontés à la dimension normative de la grammaire qui, au nom du masculin à valeur générique, soutient sans formes féminines certaines désignations de titre, grade, métier et profession se référant à la femme. Aujourd'hui, la tendance est à la parité linguistique dans certaines communautés linguistiques du monde comme au Québec, par exemple. Au Burkina Faso, la présente étude a porté sur l'état des lieux de la féminisation linguistique dans la presse privée et publique. Les résultats auxquels nous sommes parvenus révèlent une pratique évolutive de la féminisation ces dix dernières années. Aussi avons-nous constaté un usage non harmonisé de la féminisation des désignations se traduisant par une évolution en dents de scie des taux de féminisation et de respect de la norme grammaticale relevés d'un organe de presse à un autre. Ces résultats témoignent de l'inexistence de guide en matière de féminisation linguistique du français au sein de la communauté burkinabè.

Mots clés : *Féminisation linguistique, parité linguistique, sexisme linguistique, grammaire normative, masculin à valeur générique.*

Abstract:

The linguistic feminization of French is a language fact that is increasingly present in daily language practices. However, users of the French language are sometimes confronted with the normative dimension of grammar which, in the name of the masculine with generic value, supports without feminine forms certain designations of title, rank, trade and profession referring to women. Today, the trend is towards linguistic parity in certain linguistic communities around the world such as in Quebec, for example. In Burkina Faso, this study focused on the state of linguistic feminization in the private and public press. The results we achieved reveal an evolving practice of feminization over the last ten years. Also, we noted a non-harmonized use of the feminization of designations resulting in a sawtooth evolution of the rates of feminization and respect for the grammatical standard noted from one press organ to another. These results demonstrate the non-existence of guidelines for the linguistic feminization of French within the Burkinabè community.

Key-words: *Linguistic feminization, linguistic parity, linguistic sexism, normative grammar, masculine with generic value.*

Introduction

Dès les années 1970 dans les sociétés occidentales, le taux d'activités des femmes a connu une hausse parce que les femmes sont encouragées à se diriger vers des filières professionnelles traditionnellement moins "féminines" telles que les domaines scientifiques, médicaux, légaux ou politiques, entre autres. Cependant, les mots pour désigner ces fonctions nouvelles des femmes continuent à manquer d'où le besoin de féminiser les termes masculins : c'est le phénomène de la féminisation linguistique. Ce sexisme entretenu dans la langue française est souligné à travers les lignes suivantes : « Quand une langue comme le français utilise des termes au masculin générique, elle ne montre sans doute pas la place qu'occupent effectivement les femmes dans la société. C'est cette constatation qui a amené la création de termes féminins pour les noms de professions, de grades ou de titres (la féminisation lexicale), la forme masculine représentant le reliquat d'un début de vingtième siècle où le travail des femmes se généralise, mais où paradoxalement les noms de profession se raréfient ou ne se créent pas. Un autre type de revendication entraîne une remise en question du masculin générique dans les textes (la féminisation syntaxique). », (Armstrong, Bauvois et Beeching, 2001 : 13-14).

Il ressort de ce passage qu'il existe deux sortes de féminisation. Il y a la féminisation lexicale et la féminisation syntaxique. L'on parle de féminisation lexicale lorsqu'elle touche à une seule lexie, un seul vocable. Quant à la féminisation syntaxique ou féminisation des textes, elle a lieu lorsque celle lexicale est respectée dans une phrase impliquant des vocables masculins ; toute chose qui soulève des questions de l'accord en genre des adjectifs et participes. Le traitement réservé à la féminisation linguistique du français dans les habitudes langagières diffère d'une communauté linguistique à une autre à en croire le passage suivant : « Il existe des divergences dans la façon de féminiser les noms communs de personne, tant d'une communauté francophone à une autre qu'à l'intérieur d'une même communauté. Par exemple, la France préférera "une commise", alors que le Québec optera pour l'épicène "une commis". Il existe également des divergences de traitement dans les ouvrages métalinguistiques dont les dictionnaires. », (Perry et Nicole 2002 : 5).

Il apparaît évident, à travers ces lignes, que la féminisation linguistique du français est diversement appréciée et varie d'une communauté linguistique à une autre ou même parfois au sein de la même communauté linguistique. Ce traitement est fonction de son niveau d'ancrage et surtout de la législation en vigueur en la matière. C'est pourquoi, l'on peut déplorer une féminisation linguistique non systématique en France liée aux antiques résistances des défenseurs de la langue par opposition au Québec où la féminisation au sens large du terme est bien ancrée en témoigne ces mots de (Plesko, 2012 : 154) : « La féminisation lexicale a été bien acceptée par le public et les Québécois féminisent à chaque fois qu'ils parlent d'une femme et où il est grammaticalement possible d'utiliser le féminin. Aujourd'hui, les linguistes québécois préconisent la féminisation des textes et des discours. »

Au Burkina Faso, peut-on parler d'un usage systématique de la féminisation linguistique du français ? Nous pouvons répondre par la négative parce qu'il s'agit une nouvelle thématique qui n'alimente pas l'actualité même si quelques personnalités féminines du monde politique se font appeler par des désignations *Mme la gouverneure, Mme la haut-commissaire, Mme la maire...* Tandis que de l'autre côté, des citoyens burkinabè estiment qu'il s'agit d'un combat sans aucune valeur ajoutée. C'est ce qui justifie des propos du genre « Je ne suis pas favorable à la féminisation linguistique car *le* ou *la* ne change rien à ma nature », (Traoré, 2017 : 49). D'autres encore pensent qu'il s'agit d'une domination naturelle du genre masculin sur le genre féminin, c'est-à-dire le reflet d'une conception traditionnelle où la décision revient toujours à l'homme en témoigne ces lignes : « La question de la féminisation n'est pas à l'ordre du jour parce que l'homme a le dernier mot ; ce n'est pas important pour qu'on s'y attarde. », (Traoré, ibidem, 47).

De ce fait, l'objectif de la présente réflexion vise à faire l'état des lieux de la question de la féminisation linguistique dans le milieu de la presse burkinabè. En d'autres termes, il s'agit de déterminer le niveau d'ancrage de la féminisation linguistique dans les habitudes langagières des utilisateurs du français dans certains organes de presse au Burkina Faso. Nous postulons que l'ancrage du taux de féminisation des désignations de titre, grade, métier et profession dans la presse burkinabè oscille d'un organe de presse à un autre.

Pour mener à bien cette réflexion, nous convoquons la grammaire normative, à savoir celle qui tend à imposer une norme idéale appelée « bon usage » en face de formes jugées incorrectes. La présente réflexion s'articule en trois parties. La première, « La féminisation des désignations dans le *Journal officiel du Faso* », est consacrée à faire l'état des lieux de la féminisation dans le quotidien d'État. La deuxième, titrée « La féminisation des désignations dans la presse écrite », s'intéresse aux différentes désignations féminines. La troisième s'intitule « La féminisation des désignations dans la presse orale ». Elle se consacre à la féminisation dans la presse orale. Mais bien avant, il serait nécessaire d'apporter des précisions sur la formation du féminin des mots.

1. La formation du féminin des mots

Suivant la grammaire dite normative ou scolaire, le féminin des mots (les féminins qui s'obtiennent par formation), de façon générale, se forme sur le masculin du mot puisque l'usage a voulu que le féminin se forme à partir du masculin et non le contraire. Selon les auteurs du *Bon Usage* : « La tradition veut qu'on parte du masculin pour donner le féminin ; le masculin singulier étant pour le nom (ainsi que l'adjectif et le pronom) la forme indifférenciée, neutralisée, comme l'infinitif pour le verbe. » (Grevisse et Goosse, 2011 : 672). Par ailleurs, il convient de comprendre que la langue française ne dispose pas d'une règle unique pour tous les mots ou d'un seul suffixe pour la formation du féminin. Tout dépend du mot ou de sa finale parfois.

1.1. Les féminins obtenus par l'adjonction d'un « e » au masculin ou par dédoublement de consonne finale

Notons que beaucoup de mots en français forment leur féminin en ajoutant la voyelle « e » muette au masculin du nom : *un allié/ une alliée, un ami/ une amie, un impoli /une impolie*, etc. D'autres par contre forment leur féminin en « -esse » : *maître/maîtresse, tigre/tigresse, diable/ diablesse, traître/ traîtresse*, pour ne citer que ceux-là.

Pour d'autres mots encore, il n'y a aucune différence graphique entre le masculin et le féminin. Seul le déterminant éclaire le mot : *un concierge/ une concierge, un journaliste/ une journaliste, un artiste/ une artiste* (on dit qu'il s'agit de féminin non marqué).

1.2. Les féminins des mots masculins terminés par le suffixe « - eur »

Pour les mots masculins ayant le suffixe « - eur », selon la règle générale (certains forment leur féminin en « - resse » comme dans *enchanteresse, pêcheresse, vengeresse*), ils forment leur féminin en « - euse » : *buveur/ buveuse, chanteur/chanteuse, danseur/ danseuse*. « Certains noms ayant la finale anglaise « -er » adoptent le féminin français -euse : *sprinter, dealer* (parfois écrits « -eur »), *sprinteuse, dealeuse* (dans une série policière française, télévision belge du 10 juin 1999) », (Grevisse et Goosse, 2011 : 684).

1.3. Les féminins des mots masculins terminés par le suffixe « - teur »

Pour les noms terminés en « - teur », il convient de distinguer deux terminaisons féminines possibles, en « - trice » et en « - teuse » : - l'on emploie le suffixe féminin « - trice » lorsqu'il n'existe pas de verbe correspondant au nom (*agricultrice, aviatrice, institutrice, directrice...*) ou bien le verbe est apparu postérieurement au nom (*acteur/acter/actrice, auditeur/auditer/auditrice*). Soit il existe un verbe correspondant au nom ne comportant pas de « - t - » dans sa terminaison. En exemples, nous avons : *calculer/calculatrice, conduire/ conductrice, former/formatrice*. Ou encore, il existe un substantif corrélé au nom se terminant par « - tion », « - ture » ou « - torat », quelle que soit la terminaison du verbe correspondant. Nous avons les cas édition/éditrice, lecture/lectrice, tutorat/tutrice comme dans les graphies *une agricultrice, une animatrice, une auditrice, une compositrice, une conductrice...* - la forme féminine se termine par « -teuse » lorsqu'au nom correspond un verbe en rapport sémantique direct comportant un « - t - » dans sa terminaison et/ou qu'il n'existe pas de substantif corrélé se terminant par « -tion », « -ture » ou « - torat » comme dans les graphies : *acheter/acheteuse, ajuster/ajusteuse, battre/batteuse, étiqueter/étiqueteuse, transporter/transporteuse...*

Par contre selon *Le Bon Usage*, (Grevisse et Goosse, 2011 : 685) « *auteur ; imposteur* s'emploient traditionnellement tels quels au masculin pour les femmes quel que soit le sens ».

Nous pouvons remarquer que (*Enchanteur, pêcheur, vengeur*) changent « - eur » en « -resse » : *enchanteresse, pêcheresse, vengeresse*. De même, *bailleur, défenseur, demandeur, vendeur* dans la langue juridique, *charmeur* et *chasseur* dans la langue poétique. Par contre dans l'usage courant, on a les formes féminines *demandeuse, vendeuse, charmeuse, chasseuse*. Mais, « La

langue familière emploie "doctoresse" comme féminin de docteur (en médecine). Comme mot en apostrophe, on dit toujours "docteur". Cette forme s'impose aussi pour les femmes qui ne sont pas médecins : C'est un mot canadien que Mlle Carmen Roy, Docteur de l'Université de Paris, vient de nous apprendre (CH. BRUMEAU, dans le *Figaro* litt., 18 juillet 1953). », extraits du *Bon usage* (Grevisse et Goosse, 2011 : 687).

Par ailleurs, selon *Le Bon usage* (M. Grevisse et A. Goosse, 2011 : 685) « L'usage traditionnel refuse une forme féminine à l'ensemble des noms en « -seur » empruntés du latin : *agresseur, censeur, confesseur, défenseur, oppresseur, possesseur, précurseur, prédécesseur, professeur, proviseur, successeur...* La forme féminine serait identique à un mot existant dans le même domaine sémantique : *médecin, marin, camelot*. Finales peu faciles à féminiser : *clerc, flic, jockey, chef*. ».

1.4. Les mots à radicaux différents selon le genre ou mots épiciens

Il y a aussi des cas où le masculin et le féminin ont des radicaux différents : *amant/maîtresse, confrère/consœur, mari/femme, parrain/marraine, gendre/bru...*

Il faut comprendre aussi qu'il y a des noms épiciens en français, c'est-à-dire des noms qui n'ont qu'un seul genre quel que soit le sexe des personnes désignées : on distingue des féminins épiciens (une *canaille, une fripouille, une personne, une star, une sentinelle, une vedette, une victime, une créature, une gent...*) et des masculins épiciens (un *vampire, un vandale, un forçat, un otage, un médecin, un marin, un sculpteur...*).

Aujourd'hui, l'Académie française est acculée de toute part en ce qui concerne la question de la féminisation linguistique. Forcée de revoir sa position, elle se résout en 2019 à reconnaître officiellement la nécessité de féminiser à travers la publication d'un rapport de sa Commission de réflexion créée. Dans ce rapport, elle admet les formes féminisées en usage respectant les règles de la langue, à savoir l'utilisation du déterminant féminin ou l'adjonction des termes *homme / femme* sur le titre ou la fonction, l'utilisation d'un suffixe féminisant, c'est-à-dire reconnu par la langue. De ce point de vue, notre analyse des données du corpus a tenu compte de ces recommandations susmentionnées.

2. La féminisation des désignations dans le Journal officiel du Faso

Le *Journal officiel du Faso* est un quotidien d'État qui s'occupe de rendre officiel tout ce qui est relatif à la vie de la nation burkinabè. Il s'agit des décrets portant sur la législation ou sur des nominations à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, mais aussi concernant des associations qui pourraient fonctionner en toute légalité sur le territoire national. Le corpus servant d'analyse concerne les numéros de 2009-2010 du journal. Notre intérêt va porter sur le taux de féminisation et de respect de la norme grammaticale dans ces données du corpus.

2.1. Le taux de féminisation

Les données du *Journal officiel du Faso* comporte cent-soixante-huit (168) désignations féminines réparties suivant les désignations de titre ou grade et celles des métiers et professions. Parmi ces désignations, nous comptons cent-seize (116) relatives aux titres ou grades. Nous avons pu mettre à jour six (6) usages différents des désignations de titres ou grades et cinq (5) pour les métiers et professions. Parmi les types d'usages dans le corpus, le masculin à valeur générique est le plus utilisé au niveau des désignations de titres ou de grades soit cinquante-quatre (54) et le genre féminin marqué au niveau des métiers et professions, soit trente-deux (32). Cela pourrait témoigner de la méconnaissance ou de la non application des textes ou recommandations en vigueur en matière de féminisation des désignations. Comme l'on est dans le doute, l'on préfère utiliser le masculin que d'utiliser le féminin qui, souvent, exige la modification de la finale du mot, surtout pour ce qui est des féminins émergents. Ainsi, l'on croit éviter des fautes en passant par le masculin à valeur générique. Le tableau suivant représente le taux de féminisation observé dans le *Journal officiel du Faso*.

Tableau 1 : Le taux de féminisation dans le Journal officiel

Type de désignation féminisée	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade féminisées (féminin marqué + emploi des deux genres)	48 / 116	41,37
Désignations de métier et profession féminisées	32 / 52	61,53
Total des désignations féminisées	80 / 168	47,61

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de l'analyse des données du corpus

Sur cent-soixante-huit (168) désignations que comporte ce corpus, quatre-vingts (80) sont au féminin, soit un taux de féminisation de 47,61%. Pourtant, il s'agit des désignations se référant aux personnes de sexe féminin. Cela nous amène à confirmer ce qu'a affirmé un de nos répondants lors de nos travaux de recherche en DEA : « Au Burkina Faso, on ne féminise pas assez les désignations féminines, sinon même pas du tout ».

2.2. Le respect de la norme grammaticale

Cette étape consiste à faire le lien entre la féminisation des désignations et le respect de la norme grammaticale ; une norme soucieuse des règles de formation du féminin, d'une part, et des recommandations officielles en matière de féminisation, d'autre part. De ce fait, nous pouvons remarquer que les données issues du *Journal officiel du Faso* ne respectent pas la norme grammaticale en matière de féminisation linguistique en témoigne le tableau suivant.

Tableau 2 : Le taux de respect de la norme grammaticale dans le Journal officiel

Les désignations respectant la norme	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade	42/116	36,20
Désignations de métier et profession	32/52	61,53
Total	74/168	44,04

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de l'analyse des données du corpus

En effet, moins de la moitié des désignations féminines respectent la norme, soit un taux de 44,04%. Cette norme grammaticale est moins respectée dans les désignations de titre ou grade que dans les désignations de métier et profession. De ce fait, l'on note 36,20% pour les désignations de titre ou grade et 61,53% pour les désignations de métier et profession. Cela s'explique en grande partie, d'une part, par l'usage abusif du masculin à valeur générique et, d'autre part, par l'emploi du genre non marqué.

3. La féminisation des désignations dans la presse écrite

Nous nous sommes intéressés à la presse écrite privée comme publique pour constituer les données du corpus qui sont exclusivement de 2020. Il s'agit des journaux papiers d'un organe de presse privé, à savoir *L'Observateur Paalga* et de la version numérique des numéros d'un organe de presse publique dont *Sidwaya*. Quels sont les résultats d'analyse issus des données de *L'Observateur Paalga* ?

3.1. La féminisation dans le quotidien *L'Observateur Paalga*

Nous avons enregistré cent-soixante-deux (162) désignations féminines à travers quatre-vingt-cinq (85) numéros de ce quotidien. Qu'en est-il du taux de féminisation des désignations féminines issues de cet échantillon de corpus ?

3.1.1. Le taux de féminisation

Il s'agit, à ce niveau, de faire le point sur les différentes désignations qui sont au féminin quelle que soit la marque du féminin employée parmi les cent-soixante-deux (162) désignations féminines que comptent les données du corpus de *L'Observateur Paalga*. De ce fait, nous avons enregistré un taux global de féminisation de 77,16% dont 59,37% pour les désignations de métier et profession et 81,53 % pour celles des titres et grades. Toute chose qui nous amène à reconnaître qu'il y a plus de résistance lorsqu'il s'agit de féminiser les désignations de métier et profession. Ce qui est moins compréhensible dans la mesure où les désignations de métier et profession sont, en général, plus aptes, plus commodes à la féminisation que celles des titres ou grades en particulier. Les statistiques sont consignées dans le tableau ci-après.

*Tableau 3 : Le taux de féminisation dans *L'Observateur Paalga**

Type de désignation féminisée	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade féminisées	106/130	81,53
Désignations de métier et profession féminisées	19/32	59,37
Total des désignations féminisées	125/162	77,16%

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de l'analyse des données du corpus

3.1.2. Le respect de la norme grammaticale

Du point de vue de la norme grammaticale, nous pouvons remarquer que l'échantillon du corpus de *L'Observateur Paalga* n'est pas très soucieux des questions de norme grammaticale. Le taux de respect de la norme grammaticale est sensiblement à l'image du taux de féminisation parce que la norme est mieux respectée dans l'usage des désignations de titre ou grade que dans celui des métiers et profession qui sont les moins féminisés. L'on note un taux global de respect de la norme de 74,69% dont 78,46 % pour les titres ou grades et 59,37% pour les métiers et professions. Le tableau ci-dessous est un récapitulatif de ces taux susmentionnés.

Tableau 4 : Le taux de respect de la norme grammaticale dans *L'Observateur Paalga*

Les désignations respectant la norme	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade	102/130	78,46
Désignations de métier et profession	19/32	59,37
Total	121/162	74,69

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de l'analyse des données du corpus

3.2. La féminisation dans le quotidien *Sidwaya*

Pour ce qui est de *Sidwaya*, la taille est sensiblement plus élevée pour la simple raison que la version disponible, qui était numérisée, a été la plus complète. C'est ainsi que nous avons obtenu deux-cent-trente (230) numéros pour enregistrer sept-cent-soixante-sept (767) désignations féminines. Que retenir du taux de féminisation dans ce quotidien ?

3.2.1. Le taux de féminisation

À l'image du quotidien *L'Observateur Paalga*, *Sidwaya* a réservé le même type de traitement aux désignations féminines, à en croire les résultats auxquels nous sommes parvenus représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Le taux de féminisation dans Sidwaya

Type de désignation féminisée	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade féminisées	634/681	93,09
Désignations de métier et profession féminisées	60/86	69,76
Total des désignations féminisées	694/767	90,48

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de l'analyse des données du corpus

À la lecture de ce tableau, nous retenons que les désignations de métier et profession sont les moins féminisées avec un taux de 69,76 % contre 93,09% pour les désignations de titre ou grade. Le taux global de féminisation dans cet échantillon de corpus s'élève à 90,48%. Un taux de féminisation plus reluisant que celui observé dans les données de *L'Observateur Paalga*.

3.2.1. Le taux de respect de la norme grammaticale

Dans le tableau suivant, nous avons la statistique de respect de la norme grammaticale dans le corpus du quotidien *Sidwaya*.

Tableau 6 : Le taux de respect de la norme grammaticale dans Sidwaya

Les désignations respectant la norme	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade	597/681	87,66
Désignations de métier et profession	60/87	68,96
Total	657/768	85,54

Source : Réalisé par nous-même à partir de l'analyse des données du corpus

Dans ce tableau, nous constatons que la norme grammaticale n'est pas aussi tout à fait respectée. En effet, comme dans les données du *Journal officiel du Faso* et dans celles de *L'Observateur Paalga*, la norme est en souffrance et reflète un usage pas très ancré de la féminisation linguistique dans cet échantillon de corpus. C'est ainsi que nous notons un taux global de respect de la norme grammaticale de 85,54% avec un taux de 87,66 pour les désignations de titre ou grade et 68,96 pour celles des métiers et professions. Que retenir de la féminisation linguistique dans la presse orale ?

4. La féminisation des désignations dans la presse orale

Nous entendons par presse orale, l'ensemble des moyens de diffusion de l'information journalistique. En d'autres termes, il s'agit des organes de presse qui utilisent les masses comme la télévision, la radio pour informer la population. Au niveau de la presse orale, notre étude a concerné des émissions de la radio et de la télévision nationale.

4.1. La féminisation dans les émissions de la radio nationale

Des numéros de trois émissions de la radio nationale ont pu être collectées pour les besoins de l'analyse. Il s'agit des émissions *En toute vérité*, *La manche libre* et *Initiatives femmes*. Nous avons pu enregistrer quarante-deux (42) désignations féminines. L'analyse révèle que l'usage réserve le même sort à toutes les désignations en ce sens que le traitement qui est réservé aux désignations féminines de titre ou grade, métier et profession est le même à en croire les tableaux ci-dessus.

Tableau 7 : Le taux de féminisation dans les émissions de la radio nationale

Type de désignation féminisée	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade féminisées	20/30	66,66
Désignations de métier et profession féminisées	8/12	66,66
Total des désignations féminisées	28/42	66,66

Source : Réalisé par nous-même à partir de l'analyse des données du corpus

Tableau 8 : Le taux de respect de la norme grammaticale dans les émissions de la radio nationale

Les désignations respectant la norme	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade	20/30	66,66
Désignations de métier et profession	8/12	66,66
Total	28/42	66,66

Source : Réalisé par nous-même à partir de l'analyse des données du corpus

Il ressort du premier tableau que le taux de féminisation est de 66,66% pour chaque type de désignation. Quant au taux de respect de la norme grammaticale, il est aussi à l'image du taux de féminisation, soit 66,66%. Ce taux, très inférieur à ceux observés dans les quotidiens *L'Observateur Paalga* et *Sidwaya*. Il reflète la problématique de l'usage de la féminisation linguistique dans la presse burkinabè en ce sens que l'ancrage varie d'un organe de presse à un autre. Toute chose qui illustre bien la non harmonisation des pratiques en matière de féminisation linguistique dans les organes de presse au Burkina.

4.2. La féminisation dans les émissions de la télévision nationale

Les données du corpus de la télévision nationale sont issues de deux émissions. La première est *Apéro* et la seconde est intitulée *Femmes de valeur*. À l'issue de l'analyse des données de ces émissions, nous avons enregistré cent-vingt-un (103) désignations féminines renvoyant aux titres, grades, métiers et professions. Ainsi, les tableaux suivants consignent les taux de féminisation et de respect de la norme grammaticale dans cet échantillon de corpus.

Tableau 9 : Le taux de féminisation dans les émissions de la télévision nationale

Type de désignation féminisée	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade féminisées	35/63	55,55
Désignations de métier et profession féminisées	29/40	72,50
Total des désignations féminisées	64/103	62,13

Source : Réalisé par nous-même à partir de l'analyse des données du corpus

Tableau 10 : Le taux de respect de la norme grammaticale dans les émissions de la télévision nationale

Les désignations respectant la norme	Fréquence	Taux (en %)
Désignations de titre ou grade	34/63	53,96
Désignations de métier et profession	29/40	72,50
Total	63/103	61,16

Source : Réalisé par nous-même à partir de l'analyse des données du corpus

Contrairement à l'usage dans les données du corpus des quotidiens *L'Observateur Paalga* et *Sidwaya*, les désignations de métier et profession sont les mieux féminisées dans les émissions de la télévision nationale, soit un taux de 72,50% contre 55,55% pour les titres et grades. Ce qui donne un taux global de féminisation de 62,13%. Ce taux, très peu reluisant, reste proche de celui des données de la radio nationale. Quant au taux global de respect de la norme grammaticale dans cet échantillon de corpus, il est de 61,16% dont 53,96% pour les désignations de titre ou grade et 72,50% pour celles des métiers et professions.

Toute chose qui nous amène à reconnaître que la féminisation linguistique est mieux ancrée dans les habitudes langagières des quotidiens *L'Observateur Paalga* et *Sidwaya*. Autrement dit, la féminisation linguistique du français est mieux prise en compte dans les pratiques linguistiques des utilisateurs du français au niveau de la presse écrite. Quant à la presse orale, des efforts restent à faire en la matière.

Conclusion

La féminisation linguistique des désignations dans la presse burkinabè est une question à laquelle il fallait tôt ou tard consacrée une réflexion puisqu'elle s'invite

dans la pratique au quotidien des journalistes, même si certains citoyens soulignent sa non importance. Un corpus issu du monde de la presse a fait l'objet de la présente analyse. Une norme y a été appliquée pour juger de la grammaticalité ou non des désignations féminines dénombrées. Cette norme a concerné la formation du féminin des mots, mais aussi des recommandations données par l'Académie française à travers sa Commission de réflexion qui a livré son rapport en 2019. L'étude a permis de révéler que la féminisation linguistique des désignations féminines est mieux prise en compte dans les habitudes langagières aujourd'hui plus qu'il y a dix ans au Burkina Faso. En effet, les données du *Journal officiel du Faso*, datant de dix ans, a un taux de féminisation de 47,61% alors que celles récentes (2020) donnent un taux de plus de 60% même si les chiffres varient en dents de scie d'un organe de presse à un autre.

Au regard des chiffres consignés dans les tableaux, force est de reconnaître que le quotidien *Sidwaya* est plus soucieux des questions de genre dans les pratiques linguistiques que les autres organes de presse avec un taux de féminisation de 90,48% contre 77,16% pour *L'Observateur Paalga*. Quant aux données de la *R.T.B.* (Radiodiffusion télévision du Burkina), les taux sont de 66,66% pour la radio nationale et 62,13% pour la télévision nationale. Tous ces chiffres reflètent, d'une part, une féminisation hésitante liée à l'inexistence de guide ou d'harmonisation des pratiques sur le plan national et, d'autre part, de la méconnaissance des règles en matière de féminisation linguistique. Par ailleurs, nous avons constaté que les désignations de titre et grade sont mieux féminisées dans les données de la presse écrite que dans celles des métiers et professions qui sont, pourtant plus aptes, plus commodes, à la féminisation. La question de la norme grammaticale n'est pas totalement respectée dans toutes les données du corpus.

Ce qui est important à prendre dans cette étude est la volonté manifeste des Burkinabè à intégrer des questions de genre dans leur habitude langagière et ainsi éliminer le sexisme dans le langage au regard de l'évolution des chiffres dans les données du corpus de 2009 à 2020. Un rédacteur en chef d'un quotidien concerné par les données du corpus a estimé que la question de la féminisation linguistique du français est un phénomène qui mérite d'être expliquée aux Burkinabè à cause de la dimension normative de la langue. En clair, pour minimiser cette disparité dans les pratiques langagières, la question de la féminisation a besoin nécessairement d'une harmonisation de vues au plan national où à défaut au sein des organes de presse au Burkina Faso. C'est d'ailleurs la position adoptée par Goosse dans sa communication en 1993 à travers ce passage : « Il me paraît anormal, fâcheux, nuisible que, sur des faits qui concernent la francophonie entière (...) des règles différentes soient établies au Québec et en France, a fortiori dans le canton de Genève ou dans la région de Bruxelles. Je propose donc que des représentants de l'ensemble de la francophonie aient l'occasion de prendre une position commune sur ces questions. », (Goosse et Wilmet, 1993 : 7).

Bibliographie

Armstrong Nigel, Bauvois Cécile et Beeching Kate (2001), *La Langue française au féminin : le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?* Paris, Harmattan.

Goosse André et Wilmet Marc, *À propos de la féminisation*, site : www.arlfb.be, consulté le 10 mars 2024.

Grevisse Maurice et Goosse André (2011), *Le Bon Usage*, Paris, De Boeck Duculot.

Perry Véronique et Décuré Nicole (2002), *Désexisation et parité linguistique : le cas de la langue française*, Ateliers 3 et 30 dans le cadre du 3^e colloque international des Recherches féministes francophones, Université Toulouse II, Le Mirail.

Plesko Martin (2012), *La Féminisation linguistique en milieu francophone*, in *Romanica Olomucensia*, 24. 2, pp. 151-158, Université Palacký d'Olomouc.

Traoré Salimata (2017), *La féminisation des désignations de titres ou grades, métiers et professions au Burkina Faso : normes et usages dans le Journal officiel de 2009 et 2010*, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo.